



LES ALARMES SE SUCCEDENT SUR LA SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

La situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) continue de se dégrader sous l'effet conjugué de l'insécurité, de la crise du système agricole, des chocs climatiques et des fortes perturbations des moyens d'existence en lien notamment avec les mesures politiques pour faire face à la pandémie de Covid-19.

« À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. »

- Edgar Morin

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Bref aperçu de la situation courante	3
Qualité des analyses et remarques méthodologiques	5
Cartographie et données	6
Couverture géographique	7
Zones inaccessibles et zones d'accès limité	7
Classification de la famine.....	8
Collecte de données à distance.....	8
Collecte de données, validité de ces dernières et interprétations	8
Communication externe et partage des données	9
Cas du Mali, du Niger et de la Mauritanie.....	10
Cas de la Sierra Leone et du Liberia	10
Une situation projetée catastrophique	11
Tendance des populations en phase 3 et pire.....	12
Focus sur les zones transfrontalières : bassin du lac Tchad et Centre Sahel.....	15
Les principaux facteurs explicatifs	16
Situation pastorale	17
Situation nutritionnelle.....	19
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	20

INTRODUCTION

Entre 2015 et 2019, en période projetée (Juin à Août de chaque année), le nombre de personnes estimées en crise alimentaire ou pire (phase 3 ou + du cadre harmonisé - CH) était en moyenne de 10 471 682 personnes pour l'ensemble de la région¹. En 2020, ce chiffre est monté à 16 975 245 personnes et l'estimation pour la période Juin-Août 2021 est de 23 673 363 personnes : une augmentation de 126% en 2021 par rapport à la moyenne des 5 années de la période 2015 – 2019.

Devant l'ampleur de la dégradation, les discussions se tournent naturellement sur les besoins à couvrir rapidement pour sauver des vies et protéger les moyens d'existence. La dégradation sécuritaire et les perturbations des moyens d'existence liées à la pandémie de COVID-19 ont eu un impact aussi fort en termes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle car elles sont intervenues dans un contexte de vulnérabilité chronique d'une grande partie de la population. Cette vulnérabilité chronique doit rester, malgré le contexte de crise aiguë, une préoccupation, au risque de continuer à voir la situation régionale se détériorer.

Cette note débute par une présentation brève de la situation SAN en période courante. Si les facteurs contributifs qui expliquent la détérioration sont identifiés, la revue qualité au niveau régional met en évidence des enjeux de cohérence dans la mise en application de la méthodologie CH et l'interprétation des informations issues de la mesure des indicateurs et l'inférence des facteurs contributifs. Les éléments propres à la méthodologie d'analyse sont repris dans la seconde partie.

La projection permet de mettre en évidence une dégradation particulièrement préoccupante pour 3 sous-ensembles régionaux et zones transfrontalières qui apparaissaient déjà comme les « hot spot » de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle lors des analyses récentes : le bassin du Lac Tchad, le centre Sahel et, dans une moindre mesure (en termes de chiffres absolus), le Liberia et la Sierra Leone. Ces zones font l'objet d'un focus spécifique dans la troisième partie qui revient sur les résultats et l'analyse des tendances récentes.

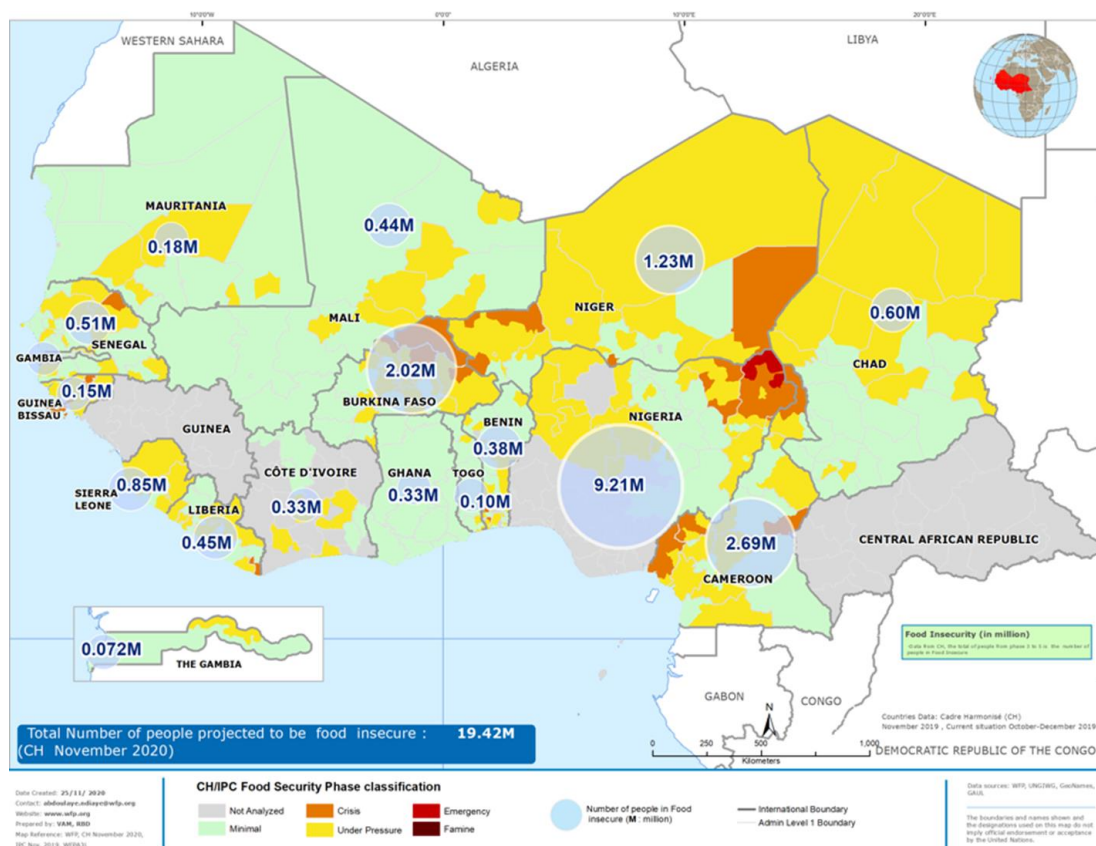
Devant une telle dégradation, ACF exhorte les acteurs politiques à un engagement fort et déterminé pour une réponse immédiate à la crise alimentaire en cours dans la région. Un engagement qui doit inclure également les éléments de préparation pour la prochaine période de soudure et un lien avec des activités de moyens et longs termes pour contribuer à une amélioration des tendances de fonds. Les recommandations sont formulées dans la dernière partie.

BREF APERÇU DE LA SITUATION COURANTE (OCTOBRE – DECEMBRE 2020)

16,7 millions de personnes (soit 6,1% de la populations analysée) sont actuellement en situation de crise alimentaire ou pire. Ce chiffre, en période de récolte, généralement associée à une bonne disponibilité alimentaire sur les marchés, est exceptionnellement élevé : il est en effet du même ordre de grandeur que celui de la dernière période de soudure analysée qui était de 16,9 millions de personnes. Une rapide comparaison par rapport à l'analyse de la période courante de novembre 2018 fait froid dans le dos : à l'époque 4,5M de personnes étaient estimées en

¹ Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria (à partir de 2016), Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo. *N.B. : cette année, le Cap Vert, la Guinée et certaines régions de la Côte d'Ivoire et du Nigeria n'ont pas été analysées.*

phase 3 ou plus dans la région. On enregistre donc une **augmentation de 271% du nombre de personne en crise ou pire à l'échelle de la région par rapport à novembre 2018.**



Carte 1 : Situation courante, octobre-décembre 2020 – Analyse du cadre Harmonisé, concertation régionale, Lomé, Togo, novembre 2020 ; © Carte : PAM.

LA SITUATION COURANTE EN 4 CHIFFRES CLEFS :

- **16 735 226²**, le nombre de personnes en phase 3 ou plus à l'échelle de la région : + 77% par rapport à l'année passée à la même période (et plus 271% par rapport à la même période en 2018 !). Si l'extension de la couverture géographique et, dans une moindre mesure, l'amélioration de la disponibilité des données, doivent inviter à nuancer l'interprétation de cette augmentation, la dernière analyse souligne clairement une détérioration profonde de la situation.
- **52 001 264**, le nombre de personnes en situation sous pression (la couverture de dépenses non alimentaire essentielles se fait via l'engagement dans des stratégies d'adaptation négatives irréversibles) sur l'ensemble de la région Afrique de l'Ouest : + 36% par rapport à la même période l'année passée.
- **4 976 202**, le nombre de personnes en phase 3 ou + dans les pays du Sahel (G5 + Sénégal). Au plus haut pour une analyse post récolte au Sahel depuis que l'outil est utilisé et + 440.000 personnes par rapport à l'analyse de Novembre 2019, déjà considéré comme exceptionnellement alarmante.
- **Plus d'un million de personnes en urgence alimentaire** (phase 4 du Cadre Harmonisé) dont 433.331 dans l'état de Borno au Nord Est du Nigeria.
- Ces chiffres traduisent d'abord des souffrances humaines concrètes et des situations de détresse extrême largement partagées. L'analyse des chiffres et des

² 19 420 265 et une augmentation de 80% si on ajoute le Cameroun.

tendances tend à mettre de la distance avec des réalités quotidiennes qui sont révoltantes et scandaleuses étant donné que les gouvernements et décideurs politiques ont les moyens d'agir pour répondre à cette situation. La situation observée est le résultat de l'inaction qui est un choix politique comme un autre.

-
- En Afrique de l'ouest, pour la seconde année consécutive, les chiffres « post-récolte » ne font pas ressortir d'amélioration par rapport à la période de soudure précédente : les facteurs clefs de la dégradation ne sont pas, sur les deux dernières années, liées aux extrêmes climatiques et à leur impact sur la production agricole et vivrière. Le vieux paradigme liant systématiquement « insécurité alimentaire », « extrêmes climatiques » et « faible niveau de production agricole » est, une nouvelle fois, affaibli.
-
- Ces observations invitent également à se questionner : quelle serait la situation en termes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région si cette dernière venait à subir une sécheresse de grande ampleur dans le contexte actuelle ? Ce qui peut être énoncé clairement est que les états et leurs partenaires seraient totalement incapables, en l'état actuel, de faire face à une telle situation et que le coût humain en serait très probablement terrible.

QUALITE DES ANALYSES ET REMARQUES METHODOLOGIQUES

Le tableau 1 ci-dessous résume les données disponibles sur les indicateurs utilisés pour renseigner les 4 résultats des analyses CH³. La disponibilité des données pour un indicateur ne signifie pas nécessairement que cet indicateur était renseigné pour toutes les zones administratives du pays concernés. On note ici que les résultats nutrition et mortalité sont, une nouvelle fois, les parents pauvres de ces analyses. Le CH se réclame d'une analyse de la sécurité non seulement alimentaire mais également nutritionnelle. Beaucoup reste à faire pour aller dans ce sens (en commençant par le financement d'enquêtes nationales) malgré les améliorations apportées dans la version 2.0 du manuel.

On note également une meilleure disponibilité des données dans les pays sahéliens (pays sahélien plus Nigeria) que dans les pays dits côtiers. On peut expliquer cette tendance par des éléments d'ordre historique (ancienneté des dispositifs dans les pays sahéliens), de partenariat (la collecte des données se fait encore via un appui direct des partenaires techniques et financiers) et d'intérêt par rapport aux retours financiers attendus à court terme.

³ Notons que tous les pays analysés ont également mobilisé au moins un élément de preuves pour chacun des 5 facteurs contributifs : i) dangers & vulnérabilités, ii) disponibilité alimentaire, iii) accès à l'alimentation, iv) utilisation (y compris accès à l'eau potable) et v) stabilité dans le temps.

DONNEES DISPONIBLES POUR L'ANALYSE DU CH EN SITUATION COURANTE											
Pays	CA					EME		Nut		Mort	
	SCA	rCSI	HDDS	HHS	HEA	ISAME	MAG	MUAC	BMI	TBM	TMM 5
Mali											
Mauritanie											
Niger											
Nigeria											
Burkina Faso											
Sénégal											
Tchad											
Togo											
Gambie											
Liberia											
Sierra Leone											
Cote d'Ivoire											
Bénin											
Guinée Bissau											
Cameroun											
Ghana											
Total/16	16	15	13	14	10	13	5	2	4	4	4

Tableau 1 : disponibilité des données pour les différents indicateurs de résultat des analyses du cadre harmonisé (novembre 2020).

Sur ce dernier point (retours financiers attendus à court terme) : la consolidation de l'analyse au niveau régional pour la prise de décision politique au niveau du RPCA ne fait ressortir que les situations les plus mauvaises. Du point de vue des pays côtiers, et en l'absence de stratégie nationale claire pour la sécurité alimentaire et de l'intégration de l'outil CH dans cette dernière, une analyse CH représente un coût sans assurance que ce dernier soit « couvert » par des appuis budgétaires pour la réponse ou l'amélioration des systèmes de veille.

Il y a là une contradiction forte entre le principe même de la veille (qui a pour but d'être en situation d'agir en anticipant voire en prévenant des dégradations) et l'attitude des pays concernés qui n'investissent dans la veille qu'une fois que les difficultés sont déjà là : que le retour court terme est anticipée de manière quasi certaine.

Les sous-parties suivantes couvrent des aspects clefs de la méthodologie. Elles reviennent à la fois sur des points d'ordre général et des éléments spécifiques à certains pays et à la robustesse des résultats obtenus dans ces derniers pendant les analyses du dernier cycle (octobre – novembre 2020).

N.B. : Les analyses d'octobre novembre 2020 ont été menées avec l'hypothèse que la pandémie liée à la COVID-19 ne connaîtrait pas de seconde vague dans la région. De la même manière, aucune hypothèse pour la projection n'a inclus un nouvel impact marqué sur les activités des ménages ou la perturbation des transferts monétaires en provenance de la diaspora.

CARTOGRAPHIE ET DONNEES

Les « cartes CH » synthétisent l'information finale en termes de phasage mais **ne permettent pas seules d'avoir une compréhension fine des situations.**

Il est nécessaire de comprendre le principe de la règle de 20% pour savoir lire les cartes issues des analyses CH :

- Une fois les indicateurs seuillés et l'inférence des facteurs contributif terminés, la convergence des preuves permet de déterminer dans quelle phase se situe la zone administrative objet de l'analyse.
- L'estimation des populations se fait ensuite en fonction de ce phasage : si la zone est en phase 5, 20% au moins de la population doit être dans cette phase ; si la zone est en phase 4, 20% au moins de la population doit être en phase 4 ou plus ; si la

zone est en phase 3, 20% au moins de la population doit être en phase 3 ou plus et ainsi de suite.

- Une zone en phase 2 (sous pression) peut donc avoir jusqu'à 19% de sa population en phase 3 ou plus. Dans des zones relativement peuplées, même si la phase de la zone (et donc la carte) n'indique pas une situation de crise ou pire, un grand nombre de personnes en phase de crise peut s'y trouver...

En conclusion, il est nécessaire d'effectuer un travail spécifique au niveau pays, au-delà de cette analyse régionale forcément réductrice, afin d'éviter ce risque d'erreur d'interprétation. Il y a nécessité de bien identifier les situations où un nombre important de personnes se trouvent en phase 3 ou + malgré un phasage zone ne faisant pas ressortir visuellement la situation. **Il faut systématiquement mettre en avant ces cas auprès des décideurs politiques de manière à ne pas ignorer des situations de détresse.**

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE :

Quelques remarques clefs par rapport aux analyses d'octobre – novembre 2020 :

- Aucune analyse en Guinée (prévue en Décembre 2020) et au Cap Vert en raison respectivement de la situation électorale et de l'insuffisance de données (pas d'enquêtes planifiées en amont de ce cycle)
- Extension de la collecte des indicateurs de Conso Alimentaire et d'Evolution des Moyens d'Existence dans les états du Nord-Ouest du Nigeria notamment grâce à l'utilisation d'outils d'enquête à distance (mVAM)
- Extension de la couverture géographique au Cameroun au niveau national (extension vers le Sud et l'Est du Pays)
- Le Liberia a pu mener une analyse sur ce cycle (les dernières données disponibles dataient de Mars 2019)
- La couverture géographique n'est pas complète en Côte d'Ivoire (absence de données) et au Nigéria (impossibilité d'organiser l'analyse – Zamfara – ou état non couvert par le dispositif).

ZONES INACCESSIBLES ET ZONES D'ACCES LIMITE⁴

Le protocole spécial (qui permet notamment d'utiliser des preuves de moindre fiabilité) a été mobilisé pour certaines zones administratives du Niger, du Burkina Faso et du Nigeria. Toutes ces zones se situent dans les régions dites des 3 frontières (3F) ou du bassin du Lac Tchad (BLT).

Au Mali, certaines zones n'étaient que partiellement accessibles (cas de la région de Mopti, cercle de Koro ou Bankass par exemple) mais le groupe d'analyse a fait le choix de ne pas faire recours au protocole spécial. Les enquêtes nationales (ENSAN au Mali) se sont déroulées dans les seules zones urbaines ou à proximité des zones urbaines de ces cercles mais la représentation cartographique ne fait apparaître ce biais potentiel dans l'analyse⁵. Il est fort probable que les résultats de ces enquêtes ne soient pas représentatifs de l'ensemble des zones qu'elles sont supposées couvrir. Cela induit un risque élevé de sous-estimation de l'insécurité alimentaire dans ces zones.

⁴ On parle de zones inaccessibles lorsqu'il n'y a i) pas d'accès physique aux populations ; ii) impossibilité de mettre en œuvre les interventions de développement ou humanitaires en raison des conflits ou des catastrophes ; iii) impossibilité de faire la collecte physique des données. On parle de zone d'accès limité lorsqu'une zone a une partie inaccessible.

⁵ Les zones pour lesquelles les protocoles spéciaux ont été mobilisés apparaissent hachurés sur les cartes des produits de communication du CH ([Lien](#)).

CLASSIFICATION DE LA FAMINE⁶ :

Les données disponibles à ce jour ne permettent pas de conclure sur l'existence de populations en situation de famines. En situation projetée, certains experts ou leaders d'organisations internationales ont fait référence au terme en parlant de « risque de famine » pour certaines zones du Burkina Faso (Sahel, Nord voir Est) et du Nigeria (Nord Est).

Ce qu'il faut savoir :

- La classification de population ou d'une zone donnée en phase de famine passe par la mobilisation de protocoles spéciaux : ces derniers sont lourds et doivent être anticipés par les Cellules Nationales d'Analyse. Cela n'a pas été le cas sur ce cycle.
- Le CH est, à ce jour, peu adapté pour anticiper sur une situation de famine (or c'est la condition nécessaire pour l'éviter...) :
 - o Le nombre et la fiabilité des preuves exigés sont élevés
 - o L'implication d'un groupe d'experts externes, dont la composition reste à déterminer, est nécessaire
 - o Il y a une nécessité d'avoir des données fiables sur les taux de mortalité d'origine non-traumatique or ce n'est jamais le cas dans les pays de la région
- Des discussions sont en cours au niveau du Comité Technique du CH (comme au niveau de l'IPC au niveau global) pour rendre l'outil plus à même d'anticiper et/ou de déceler ce type de situation.
- Pour ce cycle, on note une augmentation importante du nombre de personnes en phase 4 (cf. partie sur l'analyse des résultats). Ces personnes « ont des larges déficits alimentaires ce qui résulte en une malnutrition aigüe très élevée ou une mortalité excessive ou sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs ».

COLLECTE DE DONNEES A DISTANCE

Dans un contexte de dégradation sécuritaire et de pandémie, la collecte de données à distance a été favorisée pour certaines enquêtes nationales servant à renseigner les indicateurs de résultat. Si les aspects méthodologiques sont discutés et constamment améliorés, il demeure de nombreux biais liés à cette méthode de collecte.

Les enquêtes mVAM⁷ du PAM ont notamment été menées dans les centre urbains (y compris Dakar classifié en phase 2), au Bénin, en Gambie (Banjul et KMC), dans les états du Nord-ouest du Nigeria, etc. Ces enquêtes soulèvent de nombreuses interrogations sur ou en raison de :

La représentativité des personnes et/ou ménages enquêtées

La petite taille des échantillons enquêtés

Le faible recul sur l'utilisation de ce type d'enquête dans le contexte régional et la fiabilité de leurs résultats

COLLECTE DE DONNEES, VALIDITE DE CES DERNIERES ET INTERPRETATIONS

Le CH est une analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle **aigüe**. Les données utilisées pour renseigner les différents indicateurs doivent donc être « très récentes/courantes/actuelles » (inférieur à 3 mois) ou « récentes » (entre 3 et 6 mois). Cependant ces règles ne permettent pas de répondre à certaines questions :

⁶ En raison du poids politique du terme, il est soigneusement évité dans les discussions. Les experts de beaucoup d'agences et organisations en parle comme du « F word » en référence au juron anglais que l'on évite de prononcer en public...

⁷ Mobile Vulnerability Analysis and Mapping

- Lorsqu'une analyse menée en période de récolte (cas des analyses d'Octobre-Novembre en AO) s'appuie sur des indicateurs de consommation alimentaire collectée aux mois de Juillet ou Août (moins de 3 mois auparavant mais en pleine période de soudure agricole), les indicateurs de Consommation alimentaire sont-ils encore valides ?
- Lorsque les indicateurs sont particulièrement dégradés mais que les facteurs contributifs ont des impacts positifs moyens ou forts, quelle « place » accordée aux facteurs contributifs ? Peut-on sur cette base modifiée totalement le phasage des résultats ? Quelle inférence sur les 4 résultats considérés dans les analyses ?

Les analyses de Novembre 2020 ont mis en évidence la nécessité de revoir certaines règles sur l'attribution des scores de fiabilités des preuves pour une analyse en période de récolte au risque d'avoir une surestimation des populations en insécurité alimentaire en phase courante.

COMMUNICATION EXTERNE ET PARTAGE DES DONNEES

- Remarque clef sur le partage des résultats :
- Le manuel 2.0 inclue dans son protocole 3.3 un « engagement sur » et « une obligation » de partage des données finales par le Centre Régionale AGRHYMET (CRA, Cilss). Force est de constater que l'accès à ces données demeurent extrêmement difficiles.
- La communication externe se concentre sur les résultats mais le contenu des analyses par zones n'est pas accessible : ni au niveau du Comité technique, ni au niveau des pays à une exception près : le Burkina Faso.
- La présidence et, surtout, le secrétariat du Comité technique du CH y sont pour beaucoup. La rétention d'information (passive ou volontaire) pose toujours question et les pressions multiples conjointes des bailleurs, agences UN, ONGi et organisations internationales n'y font rien à ce stade.
- Accès aux preuves utilisées pour les analyses :
- L'inventaire des preuves (Etape 1) est accessible pour l'ensemble des pays. La définition et normalisation d'un outil commun pour ce faire à grandement faciliter cela.
- En revanche, le contenu des enquêtes inventoriées demeure inaccessible. Les résultats de nombreuses enquêtes nationales (type ENSA/N⁸, CFSVA⁹, etc.) sont utilisés pour les analyses sans que les analystes ne puissent avoir accès à leur contenu. Leur fiabilité est évaluée sur la seule base de la crédibilité supposée des organismes qui ont mené les enquêtes (souvent une agence UN en lien avec les gouvernements des pays respectifs).
- De la même manière, les rapports de mission (CFSAM¹⁰ par exemple mais également « missions conjointes d'évaluation ») ne sont pas mis à la disposition des analystes. Seuls les résultats quantitatifs (par exemple un pourcentage estimé d'augmentation de la production de tubercule de manioc pour une zone administrative donnée) sont partagés.
-
- Ce problème méthodologique n'est pas nouveau. Il est souvent justifié par des timing serrés, contrainte qui est réelle. En revanche, les engagements multiples à rendre disponible ces données d'enquêtes et rapport de mission qui, rappelons-le, sont publiques et dont le financement est souvent conditionné à des efforts de publication et diffusion, ne sont jamais honorés.

⁸ Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire/ Nutritionnelle

⁹ Comprehensive Food Security & Vulnerability Analysis

¹⁰ Crop and Food Security Assessment Missions

CAS DU MALI, DU NIGER ET DE LA MAURITANIE

Si d'un point de vue strictement méthodologique, les analyses respectent le manuel du CH 2.0, le travail s'est basé sur des données incomplètes dans certaines zones et une approche extrêmement optimiste dans l'interprétation des résultats ou l'inférence des facteurs contributifs (notamment sur la disponibilité alimentaire).

Les équipes ACF ayant participé aux analyses dans ces 3 pays ont fait valoir la faible fiabilité des données sur les productions agricoles au moment des analyses. Ces données sont basées sur des estimations en amont des récoltes qui reposent principalement sur des données pluviométriques et des interprétations peu robustes.

Ainsi au Mali, même en présence de preuve de difficulté d'accès aux ressources productives (données d'enquêtes supportées par des données satellitaires), certaines conclusions ont été tirées sur la base d'une bonne pluviométrie. Pour reprendre le propos et au risque de le simplifier : « C'est la guerre mais il a bien plu cette année donc il ne devrait pas y avoir de problème en période de récolte ».

→ La question du poids relatif des différents facteurs contributifs doit être posée pour une analyse qui prend en compte de manière plus transparente et consistante les conséquences de l'insécurité.

La pluviométrie abondante a occasionné des inondations (particulièrement destructrices dans certaines zones du Mali et du Niger mais également dans l'Assaba, en Mauritanie) et, en Mauritanie notamment, les pluies dites « utiles » (dont le régime permet une utilisation optimale de la disponibilité en eau par les plantes cultivées) ont été rares. L'impact de ces variations et nuances sur les ménages agricoles et agropastoraux, a souvent été mal apprécié et noyé dans l'information disponible au niveau de l'ensemble de la zone administrative considérée.

CAS DE LA SIERRA LEONE ET DU LIBERIA

Les indicateurs de Consommation Alimentaire et d'Evolution des Moyens d'Existence sont alarmants pour les deux pays. Les scores de diversité alimentaire (HDDS) sont extrêmement bas et l'indice des stratégies d'adaptation basées sur les Moyens d'existence (ISAME) montre une situation préoccupante.

Ces éléments expliquent des analyses pays faisant ressortir une situation critique. La revue qualité au niveau régional a amené à nuancer ces résultats notamment en tenant compte de la période de collecte de ces indicateurs (2 mois avant la tenue des analyses) et en travaillant sur l'inférence des facteurs contributifs. Au final, l'inférence des facteurs contributifs a pris le pas sur les données disponibles sur les résultats et une révision drastique a eu lieu principalement sur la base d'une disponibilité alimentaire considérée comme particulièrement positive.

Deux (2) biais qui nous paraissent cependant important à garder en tête dans ce processus de révision :

- Les facteurs contributifs sont censés être analysés « indépendamment » les uns des autres et en se référant au manuel qui fixe des seuils pour un certain nombre d'entre eux. Sur le facteur contributif lié à la dimension « accès » de la sécurité alimentaire, cette exigence n'a pas été respectée.
- Des idées préconçues (partagées par un grand nombre d'acteurs sahéliens, acteurs qui dominent la représentation au CT-CH) du type : « les indicateurs sont mauvais mais en Sierra Leone et au Liberia la nature est luxuriante et fournit aux pauvres une alimentation suffisante » ont parfois servi à justifier certaines révisions. Nous considérons ces justifications pour le moins légères et ne sommes pas en accord avec ce type de « consolidation ».

Pour ces deux pays, il y a une nécessité de renforcer les capacités des membres des cellules nationales d'analyses de manière à améliorer la qualité des analyses et améliorer le niveau de confiance de ces dernières.

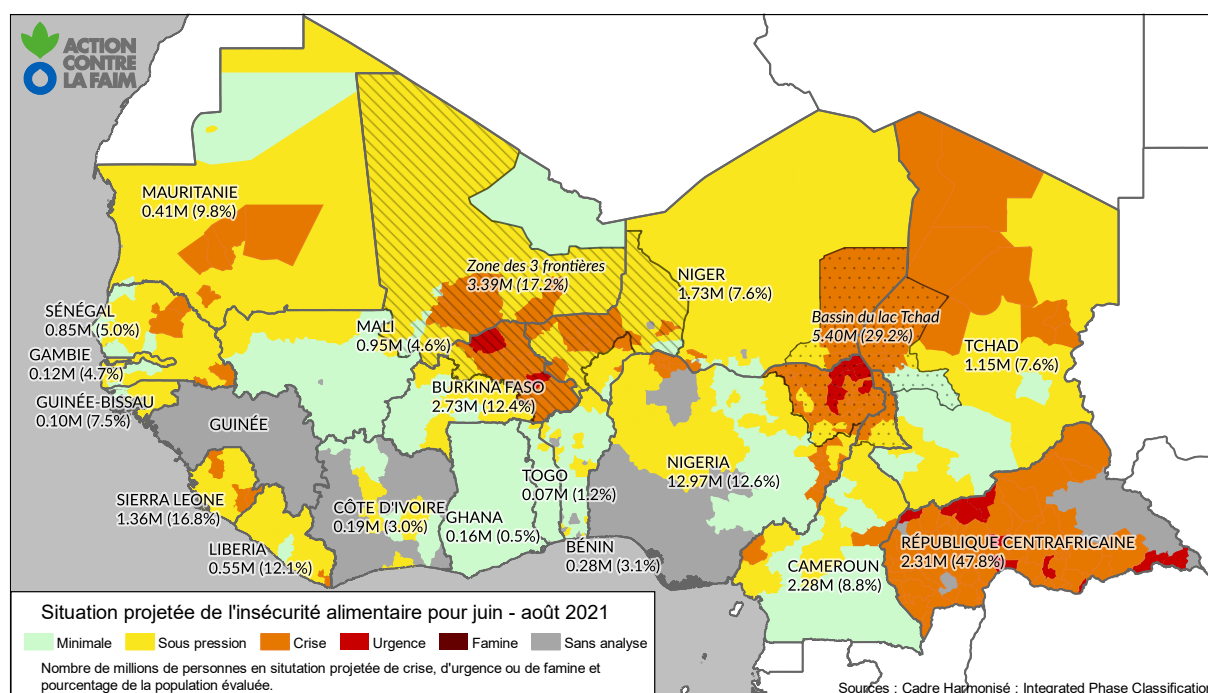
Les besoins en termes d'amélioration de qualité des analyses demeurent de taille. Au-delà de la disponibilité et de la qualité des données disponibles, la cohérence des analyses d'un pays à l'autre interroge (y compris au niveau du comité technique). L'exercice de méta-analyse est complexe et l'objectif principal demeure la construction du consensus pour l'identification des priorités et la prise de décision politique. Cependant, de nombreux efforts restent à faire pour l'amélioration de la qualité des analyses. Ceci ne passe pas nécessairement par plus de données ou une complexification des analyses mais par la formation sur l'outil actuel, l'implication d'une plus grande diversité d'acteurs (Organisations de la Société Civile notamment), une clarification du processus et de la méthodologie et par l'amélioration de la transparence sur les preuves et les conditions dans lesquelles se déroulent les analyses.

UNE SITUATION PROJETEE CATASTROPHIQUE QUI DOIT INTERPELLER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU SECTEUR ET QUESTIONNER LES STRATEGIES MISES EN ŒUVRE JUSQUE-LA

Les analyses CH sont des mines d'informations. En rendre compte de manière complète au niveau régional n'est pas l'objet de la présente note et l'accent a donc été mis sur les tendances de fond au niveau régional et sur les « points chauds » multi-pays.

La carte n°2 résume les résultats des analyses par zone administrative pour l'ensemble des pays analysés. Nous y avons inséré les résultats de l'analyse IPC en République Centrafricaine (RCA) car la dernière analyse couvre la même période projetée (et que les analyses IPC sont « CH compatibles »). Aux chiffres absolus (en millions) et relatifs (% de populations en phase 3 ou plus par rapport à la populations totale analysée) sur les populations en phase de crise ou pire pour chaque pays, nous avons ajouté les chiffres pour les zones transfrontalières du centre Sahel (« zones des 3 frontières » sur la carte) et du bassin du lac Tchad. La délimitation géographique de ces 2 zones transfrontalières est peu aisée. Elle couvre ici les zones administratives suivantes :

- **Pour le centre sahel** (zone hachurée sur la carte) :
 - Au Burkina Faso : le Centre Nord, l'Est, le Nord et le Sahel
 - Au Mali : Gao, Mopti et Tombouctou
 - Au Niger : Tillabéri et Tahoua
- **Pour le bassin du Lac Tchad** (zone avec les points sur la carte) :
 - Au Niger : Diffa
 - Au Nigeria : Borno et Yobe
 - Au Tchad : Hadjer Lamis, Kanem et Lac
 - Au Cameroun : Extrême Nord



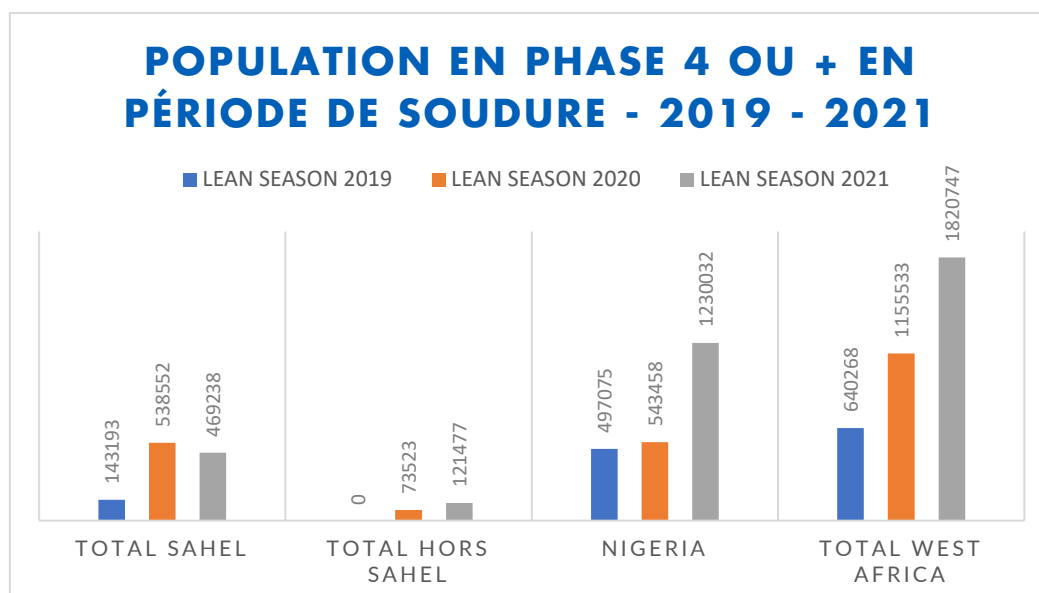
Carte 2 : Situation projetée, juin-août 2021 – Analyse du cadre Harmonisé, concertation régionale, Lomé, Togo, novembre 2020 ; © Carte : ACF.

Quatre (4) remarques clefs à la lecture de la carte :

- Des zones administratives en phase 3 ou + dans tous les pays sahéliens ;
- Deux (2) hotspots transfrontaliers (centre Sahel et Bassin du Lac Tchad) ;
- La RCA en situation de crise ou urgence pour l'ensemble des zones analysées (dans un contexte pré-électoral) ;
- Les pays côtiers sont relativement « épargnés » à l'exception de la Sierra Leone et du Liberia.

FOCUS SUR LES POPULATIONS EN PHASE 4

Les produits de communication CH mettent principalement l'accent sur les populations en phase 3 ou + pour lesquelles des interventions visant à protéger les moyens d'existence et prévenir les déficits alimentaires (via l'assistance alimentaire sous ces différentes modalités) sont requises. Sur les dernières analyses cependant, l'augmentation forte du nombre de personnes en phase 4 (pour rappel, les estimations n'ont placé aucune personne en phase 5 sur ce cycle), nous amène à mettre en avant les 1,82 Millions de personnes qui doivent être couvertes par la réponse dans l'objectif de sauver des vies. Ce chiffre est en constante augmentation et a été multiplié par 3 depuis 2019 comme l'illustre le graphique n°2 ci-dessous.



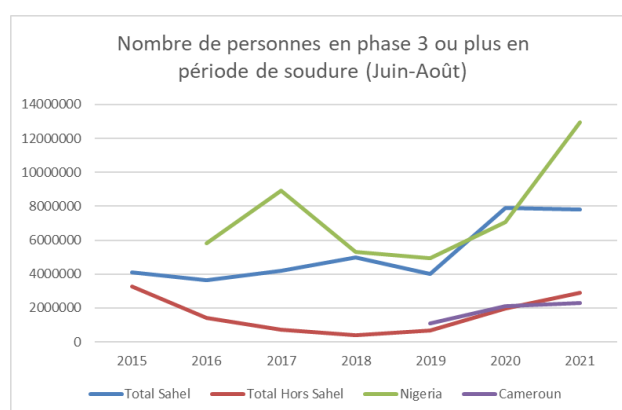
Graphique 2 : évolution du nombre de personnes en phase 4 en période de soudure pour les années 2019, 2020 et 2021.

Cette augmentation illustre la dégradation de fond en cours de la SAN dans la région. La dégradation sécuritaire se prolongeant, ces effets sont de plus en plus marqués sur la faim et l'alimentation. Parallèlement, certains pays s'enfoncent dans une crise économique qui se répercutent directement sur les prix des denrées alimentaires sur les marchés et les capacités d'accès des ménages à une alimentation de qualité (Nigeria, Sierra Leone et Liberia).

Enfin, on note que la dégradation du contexte et la priorisation donnée aux urgences ont pour conséquence des difficultés de mises en œuvre des actions à capacité transformative pour s'attaquer aux difficultés structurelles sous-jacentes. Dans de nombreux fora, ces enjeux ont même disparus des discussions. Or les difficultés préexistantes n'ont pas disparue, elles ont même tendance à se renforcer.

LES CHIFFRES DES POPULATIONS EN PHASE 3 OU PIRE

Le graphique n°3 ci-dessous montre l'évolution dans le temps des populations en phase 3 pour 2 grands ensembles géographiques (Sahel¹¹ et Hors Sahel¹²) et 2 pays (Nigeria et Cameroun).



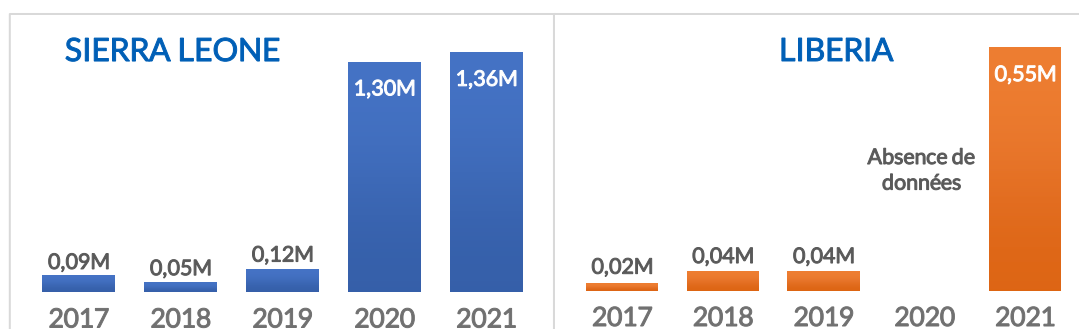
Graphique n°3 : Evolution du nombre de personnes en phase 3 ou plus en phase projetée

(2015 – 2021) – N.B. : ce graphique est construit sur les projections réalisées lors des analyses de Mars à l'exception de la projection 2021 réalisé en Novembre 2020.

¹¹ Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad

¹² Sierra Leone, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin

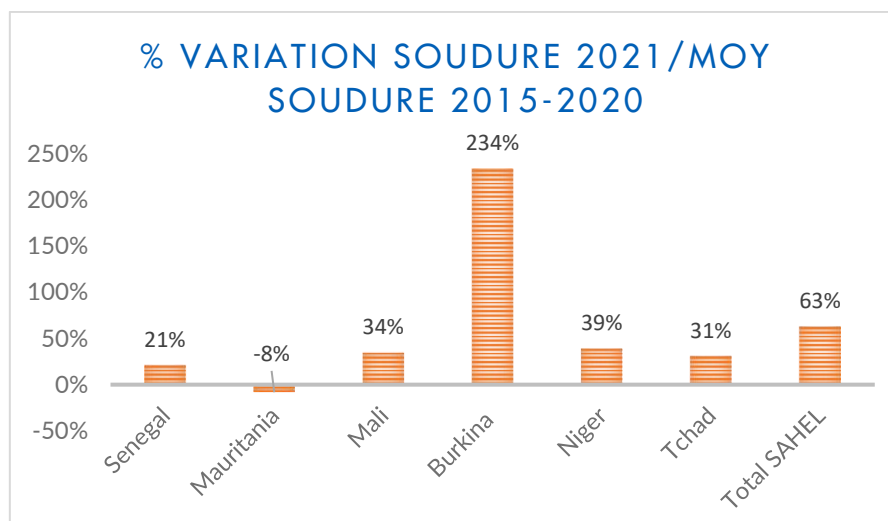
On note une forte dégradation au Nigeria où 12,6% de la population analysée est attendue en situation de crise alimentaire ou pire pour la prochaine période de soudure. Les chiffres de l'ensemble des pays « hors sahel » sont à des niveaux proches de ceux de 2015, période de l'épidémie Ebola en Afrique de l'Ouest. La dégradation dans cet ensemble est principalement due à une explosion de l'insécurité alimentaire en Sierra Leone et au Liberia illustrée dans les graphiques 4 et 5.



Graphiques n°4 et 5 : Evolution du nombre de personnes en phase 3 ou plus en phase projetée (2017 - 2021) en Sierra Leone et au Liberia.

Si rien n'est fait d'ici Juin-Août 2021, 16,8% et 12,1% de la population de la Sierra Leone et du Liberia respectivement seront en crise alimentaire ou pire. Des proportions supérieures ou proches de celle du Nigeria !

Au Sahel la population totale attendue en phase de crise ou plus est stable par rapport à 2020. Cette relative stabilité cache des disparités avec d'une part des augmentations au Tchad (13%), au Burkina Faso (27%) et au Sénégal (11%) et d'autre part des diminutions en Mauritanie (-33%), au Mali (-29%) et au Niger (-14%). Les chiffres en diminution sont à nuancer par rapport aux éléments de méthodologie soulignés dans la seconde partie de cette note mais surtout par rapport à la tendance globale pour la zone illustrée dans le graphique 6 ci-dessous.



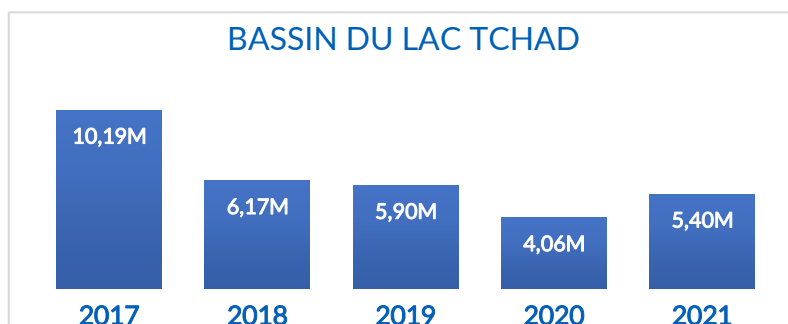
Graphiques n°6 : % de variation des populations en crise ou pire pour les pays du Sahel - Projection 2021 par rapport à la moyenne de soudure pour la période 2015-2020.

En dehors du cas spécifique de la Mauritanie (avec des chiffres exceptionnellement bas lors de ce cycle d'analyse), tous les pays ont une tendance à la hausse. Des hausses de 39% à 21% dans des pays où les chiffres étaient déjà élevés sur la période 2015 - 2020. Une hausse de 63% pour l'ensemble des pays de la zone Sahel (G5 + 1). L'augmentation la plus marquante est au Burkina Faso. Ceci s'explique par le fait que jusqu'en 2018, les chiffres de l'insécurité

alimentaire dans ce pays étaient faibles. L'extension géographique de la dégradation sécuritaire et les conséquences de cette dernière (déplacement de populations, difficulté d'accès aux ressources, pression sur les moyens d'existence, etc.) sont les éléments explicatifs principaux de cette dégradation.

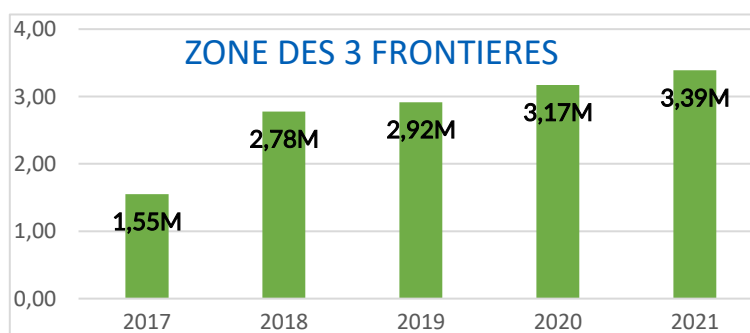
FOCUS SUR LES ZONES TRANSFRONTALIERES :

BASSIN DU LAC TCHAD ET ZONE DES 3 FRONTIERES



Graphiques n°7 : Evolution du nombre de personnes en phase 3 ou pire en période projetée (juin-août) entre 2017 et 2021 – Bassin du Lac Tchad.

Les chiffres de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans cette zone sont de nouveaux en augmentation. L'insurrection au nord est du Nigeria en 2009 s'était progressivement élargie aux autres pays de la région avec des conséquences directes sur la SAN culminant en 2017 avec des déplacements massifs de populations. Depuis, malgré une situation particulièrement instable et de grosses difficultés d'accès dans certaines zones entraînant d'importante zone d'ombre sur la situation réelle, les tendances sur les chiffres des analyses étaient plutôt à une diminution du nombre de personnes en crise alimentaire. En 2021, on note donc pour la première fois en 4 ans, une nouvelle augmentation du nombre de personnes en crise alimentaire. 29,2% de la population de la zone est en insécurité alimentaire avec les pourcentages les plus haut dans les 2 états du Nord Est Nigériens (Borno et Yobé) avec respectivement 39,4% et 33,6%. Cette augmentation est clairement induite par une nouvelle détérioration de la situation sécuritaire dans ces deux états. A l'extrême Nord du Cameroun, le pourcentage est en constante augmentation depuis 2019 : 7,4% en 2019 contre 18,3% attendu en 2021.



Graphiques n°8 : Evolution du nombre de personnes en phase 3 ou pire en période projetée (juin-août) entre 2017 et 2021 – Zone des 3 frontières.

La tendance dans la zone des 3 frontières est également à la dégradation. L'évolution de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone a cependant un profil bien différent de celui du bassin du Lac Tchad. Ici, on observe une dégradation constante depuis 2017. En 2021, 3,39 Millions (soit 17,19% de la population) de personnes sont attendues en situation

d'insécurité alimentaire avec des pourcentages allant de 43,2% au Sahel Burkinabais à 7,4% dans la région de Tahoua au Niger. La détérioration la plus notable est située au Burkina Faso mais les difficultés méthodologiques au Mali et au Niger pour les zones difficiles d'accès nous amènent à penser que la situation est probablement sous-estimée. Les analyses de Mars 2021 pour la mise à jour de la situation projetée devra faire l'objet d'un suivi particulier afin de s'assurer d'une prise en compte adéquate de certaines réalités : déplacements, difficiles accès aux ressources, risques sécuritaires, etc.

LES PRINCIPAUX FACTEURS EXPLICATIFS :

Une analyse fine des facteurs est nécessaire à la définition des réponses à apporter. Il est peu aisé de rentrer dans ce type d'analyse au niveau régional. Nous resterons ici à un niveau général et des éléments explicatifs des grandes tendances observées. Il demeure clef de conduire le même type de travail au niveau des zones administratives d'intervention de l'organisation et, en lien avec les communautés, d'affiner le diagnostic pour être capable de décliner des réponses spécifiques adaptées.

D'un point de vue global, 7 grands facteurs peuvent être dégagés :

Les conflits et l'insécurité restent les principaux moteurs de l'insécurité alimentaire dans le bassin du lac Tchad (Nigeria, Tchad et Niger) et la zone du Sahel Central (Burkina Faso, Mali et Niger). Cette insécurité se manifeste sous des formes diverses : insurgés, kidnappings, banditisme, conflits entre éleveurs et agriculteurs, assassinats, etc. Au-delà des incidents énumérés et de leurs caractéristiques propres, ce contexte crée une impossibilité de fait, pour la grande partie de la population civile des zones touchées par cette situation, de mener les activités les plus basiques et essentielles pour leur subsistance. Avec le temps, on évolue vers des stratégies d'adaptation qui ont des conséquences négatives sur les causes chroniques de l'insécurité alimentaire dans les zones concernées par les conflits et les zones d'arrivées des déplacés internes. Les conflits et autres formes d'insécurité ont également limité l'accès aux champs et aux pâturages ce qui a pu être confirmé par les travaux sur les produits d'observation de la terre et les réseaux de surveillance pastorale.

Déplacements de population en raison des conflits, de l'insécurité (quick on set) et des chocs climatiques (slow and quick on set). Au total, en Novembre 2020, on compte 4,1 millions de personnes déplacées dans la région et les hypothèses formulées ne vont pas dans le sens d'une amélioration de la situation à courts ou moyens termes. Les déplacements de populations doivent être facilités et sécurisés pour permettre aux populations de fuir les situations de danger immédiat. Ils doivent également être accompagnés pour garantir la dignité des personnes et accompagner les communautés hôtes qui sont souvent déjà dans des situations sous pression.

Les facteurs économiques (prix élevés, perturbations des échanges) ont contribué à une détérioration de la situation au Liberia, en Sierra Leone et au Nigeria. Dans les deux premiers pays cités, l'inflation et les difficultés d'accès aux marchés sont les deux principaux facteurs explicatifs de la forte dégradation observée. On peut également penser que l'amélioration de la collecte de données (et notamment les indicateurs de Consommation Alimentaire et Evolution des Moyens d'Existence) a eu un impact sur le résultat des analyses. Pour le Libéria et la Sierra Leone, plus qu'une dégradation forte de la situation, on aurait finalement une représentation plus proche de la réalité depuis que des informations sont collectées sur certains indicateurs. En effet, jusqu'en 2019, les analyses étaient principalement menées sur la base du proxy calorique et des facteurs contributifs pour une grande partie des zones administratives concernées...

Impact de la pandémie de Covid-19 : les restrictions liées à COVID-19, ont été ajoutées aux vulnérabilités existantes. Elles ont dégradé les moyens de subsistance déjà fragiles des populations vulnérables. Les études sur les rémittances en provenance de la diaspora font également ressortir des diminutions de transferts même si ces derniers se sont maintenus à des niveaux relativement hauts par rapport à ce qui était craint en début de pandémie¹³. Les diminutions ont affecté négativement les populations de certaines zones (Matam au Sénégal par exemple). Les restrictions de mobilité ont eu des impacts forts sur les migrations saisonnières qui font parties intégrantes des stratégies des ménages notamment en zone sahélienne. L'impact des mesures politiques et sanitaires a été particulièrement fort pour les populations pastorales. Les plans de réponse spécifiques mis en œuvre par les gouvernements et les partenaires sont à saluer mais sont restés bien insuffisants au regard des nouveaux besoins. Enfin, il nous paraît important de souligner que les méthodologies de travail pour l'analyse CH et l'analyse de l'impact de la pandémie en zone urbaine sont encore lacunaires et on peut penser que la situation dans ces zones est, à ce stade, sous-estimée.

Sur l'année 2020, les restrictions additionnelles en lien avec la pandémie ont renforcé certains facteurs de vulnérabilités : limitation du commerce, difficulté d'accès à la terre et intrants agricoles tels que la main-d'œuvre et les semences dans certaines régions. Il s'agit de facteurs en partie lié aux manques d'infrastructures, à la faible solvabilité des ménages et à la faiblesse des systèmes financiers en milieu rural mais ces « faiblesses » ont été grandement amplifiées dans le contexte de pandémie.

Les inondations ont affecté 1,8 Millions de personnes à l'échelle régionale. Si les conditions agro-climatiques au niveau régional ont permis une bonne saison agricole 2020, des poches de baisses significatives de la production principalement dues aux inondations ont été enregistrées et 162.000 ménages ont perdu leur moyen d'existence (source OCHA, Nov 2020).

Enfin, l'accès physique et économique à la nourriture a été limité par les dysfonctionnements des marchés, les prix élevés des denrées alimentaires et l'interruption ou la perturbation des activités génératrices de revenus.

SITUATION PASTORALE

Rappelons que la situation des populations pastorales est difficilement prise en compte dans les analyses du Cadre Harmonisé. Si l'utilisation de données disponibles s'est largement améliorée et que le secteur fait l'objet de paragraphes spécifiques dans les avis du PREGEC ou le relevé de conclusions du RPCA, il n'en demeure pas moins vrai que le calendrier même des analyses ne permet pas d'apprécier les vulnérabilités spécifiques des populations qui dépendent fortement du secteur pour leur alimentation. En effet :

1. Lors des analyses d'Octobre/Novembre :
 - a. En période courante, fin de saison des pluies, la disponibilité de pâturage est généralement bonne en raison de la proximité avec la période de croissance de la biomasse herbacée au Sahel ;
 - b. En période projetée (juin-août), l'hypothèse la plus probable est que le début de saison des pluies assure de nouveaux une abondance de pâturage et que, de fait, les risques de crises alimentaires associés sont faibles.
2. Lors de mises à jour de Mars :

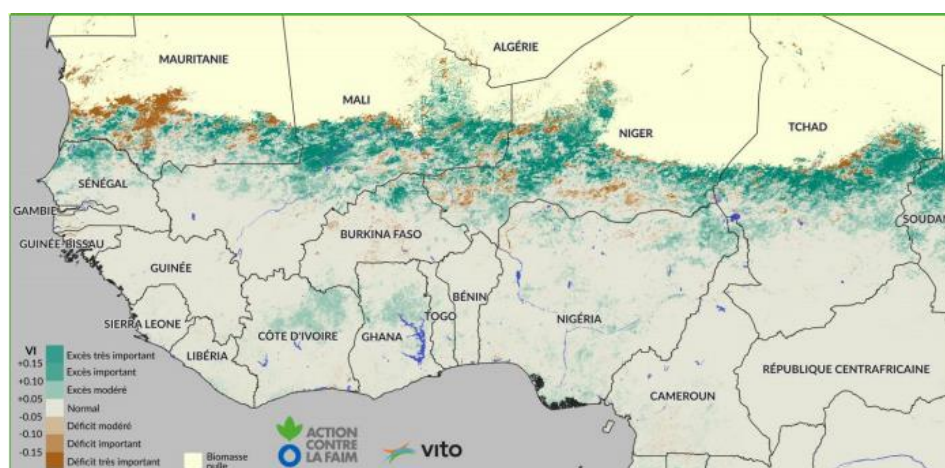
¹³ Dans l'ensemble, les membres de la diaspora ont continué à envoyer de l'argent vers les familles et communautés dans les pays en faisant recours à leur épargne ou en augmentant la part de leur revenu destiné aux transferts.

- a. En période courante, au début de la soudure pastorale, il est déjà trop tard pour une réponse spécifique sur la base des analyses ;
- b. La même hypothèse prévaut pour la période projetée.

Une meilleure prise en compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones pastorales passe non seulement par l'utilisation d'analyse spécifique de groupes de ménages pastoraux pour renseigner les indicateurs et par l'utilisation d'indicateurs additionnels à la biomasse et la disponibilité en pâturage (épizootie, accès à l'eau de surface, mortalité animale, concentration, etc.) mais également par une communication externe mettant l'accent sur la période de soudure pastorale de manière spécifique.

Les faits saillants de la campagne 2020 :

- Saison des pluies positive sur le Sahel ;
- Production de biomasse excédentaire sur la quasi-totalité de la zone sahélienne ;
- Production de biomasse localement négative sur l'Ouest de la Mauritanie, dans les régions de Tagant, Brakna et Trarza ;
- Production de biomasse localement modérément négative sur la région de Matam au Sénégal ;
- Déficients de production de biomasse assez critique dans la région de la Boucle du Mouhoun, du Centre ouest, du Plateau Central et du Centre Est ;
- Production de biomasse négative dans des enclaves isolées surtout dans la zone nord pastorale de Barh-El-Gazel, Batha et Ennedi-Est ;
- Contexte économique difficile du fait des restrictions consécutives à la pandémie COVID19 ;
- Contexte sécuritaire entravant fortement la mobilité des troupeaux et l'accès aux pâturages et ressources en eau dans le Sahel Central ;



Carte 3 : Indice de vulnérabilité liée à la biomasse, novembre 2020 ; © Carte : ACF.

Les perspectives pour 2021 sont contrastées. Si l'impact positif des disponibilités fourragères apparentes est indéniable, les systèmes de production pastoraux et agropastoraux de la région ont été affaiblis durablement par une soudure pastorale anormalement longue et les effets cumulés de chocs d'origine anthropiques et épidémiologiques.

Il est donc important de maintenir et renforcer les systèmes de surveillance pastorale. Il est également clef d'anticiper une nouvelle fois sur la nécessité d'actions pour la préservation des moyens d'existences des communautés pastorales, notamment dans des régions spécifiques de la Mauritanie et du Sénégal et au Sahel Central.

Le pastoralisme est souvent relégué au second plan dans les programmes nationaux et régionaux d'intervention d'urgence et de développement. L'année de bonne production de biomasse offre l'occasion de travailler davantage sur les enjeux structurels afin de revaloriser ce secteur dont dépendent directement 30 % de la population sahélienne et une part importante du PIB des pays concernés.

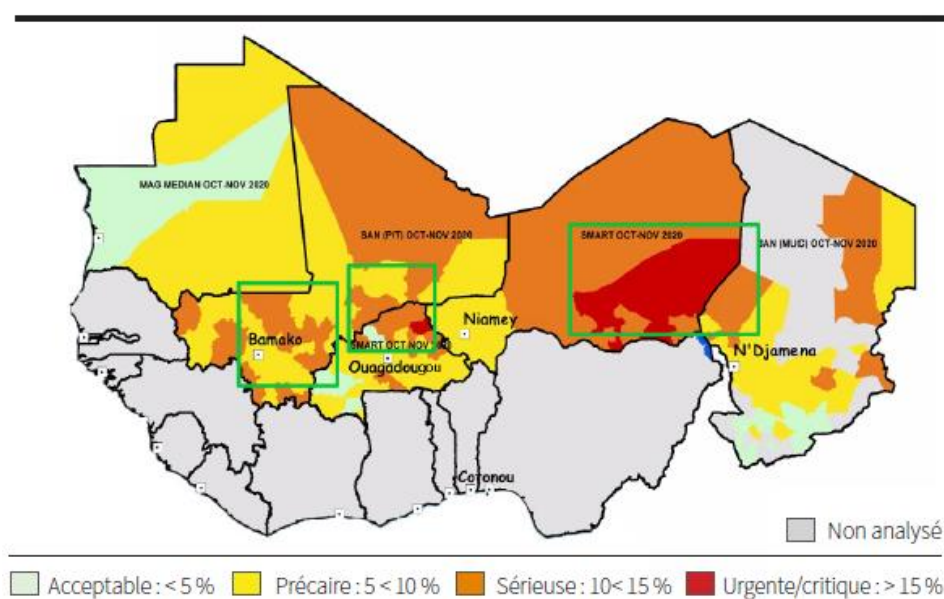
En partenariat étroit avec les organisations d'éleveurs et de pasteurs, il sera important de développer et mettre en œuvre des innovations techniques liées à la gestion des ressources pastorales telles que la production de fourrage adaptée localement et la gestion holistique (Holistic Management).

SITUATION NUTRITIONNELLE

(Texte repris de Food and Nutrition Crises 2020, Sahel and West Africa)

Si l'analyse CH inclue théoriquement ces aspects dans l'analyse et se réclame « de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ». La situation nutritionnelle est relativement peu prise en compte ou même parfois passée au second plan lors de la classification finale.

La malnutrition aiguë reste à des niveaux alarmants comme le présente la carte n°4 ci-dessous.



Source : Comité technique du CH, novembre 2020, composé des représentants nationaux et des partenaires (AFD, ACF, CEDEAO, CILSS, FewsNet, Save the Children, Oxfam, PAM, UNICEF, UE et USAID). Carte : © CILSS.

Carte 4 : Malnutrition aiguë globale au Sahel, Novembre 2020 ; Carte : © CILSS.

D'après le bureau régional de l'Unicef en Afrique de l'Ouest, la malnutrition aiguë persiste dans toute la région, notamment dans les pays sahéliens où les prévalences de malnutrition aiguë globale (MAG) dépassent régulièrement le seuil élevé de 10 % (OMS). Début 2020, plus de 8.1 millions de cas de MAG (dont 2.5 millions attendus avec sa forme la plus sévère - MAS) étaient attendus parmi les enfants de moins de 5 ans dans ces pays. Selon de nouvelles estimations menées par l'UNICEF et le PAM en mai 2020, le nombre de cas de MAG risquait d'augmenter de 20 % dans le contexte de la pandémie de Covid-19 (impacts socio-économiques sur les ménages, les systèmes alimentaires et la couverture des services essentiels de nutrition). Au début de la pandémie, l'UNICEF estimait à 30 % la réduction de la couverture des services essentiels en nutrition.

Ces perturbations ont atteint un niveau beaucoup plus élevé dans les pays ayant adopté des mesures de confinement et dans les pays touchés par les conflits, où les services nutritionnels ont été parfois totalement interrompus. Des déplacements massifs de populations, la limitation de l'accès aux services sociaux de base et un accès humanitaire de plus en plus restreint ont aggravé la situation nutritionnelle de millions de femmes et d'enfants. Si les acteurs du secteur de la nutrition ont adapté les services préventifs et curatifs afin d'assurer la continuité des services nutritionnels, des perturbations sont d'ores et déjà observées.

Par ailleurs la malnutrition chronique demeure persistante. Près de 20 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique dans la région. Si le taux de prévalence a diminué dans certains pays, le nombre absolu d'enfants ayant un retard de croissance a augmenté beaucoup plus qu'ailleurs dans le monde. Environ un tiers des adolescentes ont leur premier bébé avant l'âge de 18 ans et la moitié d'entre elles souffrent d'anémie. Le mariage précoce et le grand nombre de grossesses augmentent la malnutrition qui se transmet de génération en génération. De nouvelles formes de malnutrition, comme le surpoids et de l'obésité, amplifient les défis. La problématique de la malnutrition est une situation chronique et requiert des interventions s'attaquant aux causes structurelles.

ACF et ses partenaires au niveau régional interpellent les parties sur la nécessité d'accorder plus d'attention à la prévention, à la promotion des approches multisectorielles et communautaires et sur le besoin d'un engagement plus fort pour le financement durable de la nutrition. Les malnutritions aiguë et chronique doivent être abordées simultanément.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est un enjeu permanent. Cette permanence crée une forme d'acceptation aux niveaux national, régional et international. Cette situation n'est pas acceptable car elle est d'abord le produit d'un manque de volonté politique et de la faiblesse des investissements dans le secteur primaire et dans les systèmes de protection sociale. Les chiffres mentionnés ici semblent parfois ne pas avoir de prise sur certains leaders politiques qui les traitent comme une abstraction et cherchent davantage à justifier leurs actions (ou leur inaction) passées qu'à anticiper sur ce qu'il sera nécessaire de faire dans les semaines, mois ou années à venir.

Les analyses mettent en évidence une dégradation des indicateurs de consommation alimentaire et des moyens d'existence. Les niveaux de production jugés satisfaisants ne sont pas des conditions suffisantes pour garantir la sécurité alimentaire des populations au niveau de la région : recherche/action pour la transformation des pratiques agricoles et le développement d'intrants adaptés aux conditions locales, accompagnement technique des producteurs, régulation, structuration des filières et facilitation des échanges et des déplacements au sein de la sous-région doivent demeurer des priorités. L'alimentation n'est pas une marchandise comme une autre !

Les facteurs de dangers et vulnérabilités et notamment l'insécurité et ses conséquences pour les populations mais également l'impact des mesures sécuritaires et/ou sanitaires contribuent également à expliquer les augmentations constatées. Les stratégies mises en œuvre par les états et leurs partenaires dans les 2 régions où l'insécurité est le facteur clef de la détérioration observée semblent pour le moins discutables : la situation n'a de cesse de se détériorer. Il est

donc urgent de recentrer l'approche sur les populations en termes de protection sociale, protection des personnes et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans les pays les plus en proie à l'insécurité, des incidents spécifiques visant clairement à affamer certaines communautés ou à employer la faim comme une arme de guerre ont été observés. Au Niger, les greniers à grains ont été systématiquement brûlés lors des attaques récentes des GANE à l'ouest du pays. Au Mali, on a assisté à des stratégies de sièges de certains villages visant clairement à affamer les populations et la destruction de champs et récoltes par le feu. Les assassinats de groupes d'agriculteurs ou d'éleveurs « au champs » ou sur les marchés à bestiaux comme ils sont régulièrement reportés sont également à dénoncer.

La situation en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle des Personnes Déplacées Internes (PDI), des réfugiés ou des ménages des communautés hôtes dans la région n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique sur ce cycle or les enquêtes menées en amont des analyses de Novembre 2019 avaient soulignées des vulnérabilités spécifiques. Ces dernières ne sont pas mises en évidence ici. Un effort spécifique doit être fait dans ce sens afin de ne pas ignorer certaines situations.

Nous sommes donc devant une situation particulièrement préoccupante qui rappelle, bien que les causes divergent, la situation observée en 2012, où les chiffres de la SAN était également en très forte augmentation. En 2012, la situation avait entraîné une importante mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre d'une réponse spécifique d'urgence. La situation de 2021, à la suite de 2020, réclame le même niveau d'attention et des mesures exceptionnelles de manière à répondre à l'augmentation des besoins.

Parallèlement à cette urgence, les défis en lien avec la démographie, l'érosion des sols, la disparition de la biodiversité, le changement climatique demeurent. Ces défis sont dévastateurs pour nos sociétés et nos économies et alimentent directement l'urgence. Le souci : le changement est lent, ils n'affectent pas tout le monde de la même manière¹⁴, le problème est donc extrêmement complexe et réclame des décisions politiques coordonnées au niveau régional et global. Le rôle du plaidoyer chez ACF est ici primordial et nous devons continuer à jouer un rôle clef dans ce sens : au-delà des plaidoyers conjoncturels et/ou spécifiquement humanitaires, continuer à porter une vision globale égalitaire et solidaire pour appréhender les défis de fond et contribuer activement à leur résolution.

¹⁴ Face à des changements brutaux et affectant toute la population les gouvernements de la région ont démontré leurs capacités de mobilisation et d'action (la pandémie du COVID-19 en étant un bon exemple). Ces capacités sont limitées face aux problèmes les plus complexes.

RECOMMANDATIONS :

36^{ème} réunion annuelle du RPCA, relevé de conclusions, Déc 2020.

AUX GOUVERNEMENTS

- Donner l'alerte, formuler et mettre en œuvre au plus vite des plans de réponse
- Poursuivre et renforcer la mise à l'échelle des programmes de protection sociale centrés sur la réponse aux besoins alimentaires, la prise en charge et la prévention de la malnutrition et le renforcement de la résilience des populations dans les zones structurellement vulnérables.
- Prendre les mesures vigoureuses pour une sécurisation effective des opérations d'assistance alimentaire et humanitaire dans les zones de conflits difficilement accessibles.
- Mettre en œuvre des programmes ciblés de protection des moyens d'existence et de renforcement de la résilience au profit des populations sous pressions alimentaire (62 millions de personnes, juin – août 2021)
- Renforcer la veille sur les marchés de denrées alimentaires afin de mieux anticiper les hausses de prix provoquées par l'inflation persistante dans certains pays, mais aussi celles pouvant résulter de la transmission des cours mondiaux de produits importés.
- Mettre en œuvre des programmes multisectoriels de réhabilitation des conditions socioéconomiques et de renforcement de la résilience des populations vulnérables.

AUX PARTIES PRENANTES

- Renforcer l'engagement politique en faveur du développement de systèmes alimentaires locaux durables et résilients, et d'investissements structurants s'attaquant aux racines profondes des crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes.
- Investir dans la coordination et l'information afin de garantir l'efficacité des interventions et faire face à la rareté des ressources.
- Placer le genre au cœur des politiques et engagements de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Encadré n°1 : recommandations issues du relevé de conclusion de la rencontre du RPCA, Déc 2020.

RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES (FOCUS SAME) :

- **Sur le système de prévention et de gestion des crises alimentaires :**
 - Approfondir et/ou maintenir le niveau d'engagement technique dans le fonctionnement du dispositif via
 - La « participation à » et « l'orientation du » comité technique du CH et une participation directe et influente aux task-force « produits d'observation de la terre – POT », « nutrition » et « Genre ».
 - Le renforcement de la collaboration avec les SAP pays et au niveau décentralisé ;
 - Le renforcement de capacité des organisations de la société civile sur le CH 2.0 et sur les enjeux autour de l'outil pour la prise de décision et l'orientation des priorités politiques sur les questions de la SAN ;
 - Le renforcement du système de surveillance interne selon 3 axes :
 - i) Intégration dans les programmes et projets des indicateurs susceptibles de contribuer aux analyses CH et

- ii) Extension géographique du système de veille pastorale → vers un observatoire du pastoralisme pour l'Afrique de l'ouest et du centre.
 - iii) Poursuite des efforts engagés vers un système de veille multisectorielle au-delà de l'approche projet → partenariat, pérennité des systèmes de collecte d'information, etc.
- Continuer les efforts de plaidoyer sur l'intégration de la société civile à tous les niveaux du dispositif et dans sa gouvernance
- Continuer les efforts de plaidoyer pour la mobilisation des ressources des états et de la région pour les systèmes d'informations sur la SAN : condition sine qua non d'une réponse adaptée et à l'échelle aux enjeux identifiés
- Maintenir une exigence de transparence et redevabilité et questionner le fonctionnement du système pour en réduire le coût tout en améliorant son efficacité via l'extension des partenariats (participation des OSC, rôle des médias et d'une information libre dans les systèmes de prévention des crises alimentaires)

- **Sur la réponse :**

○ **Orientation de la réponse en phase 3 et plus :**

Assistance alimentaire et main-streaming protection sur les jeunes enfants et les VBG

- Adaptation des modalités de l'assistance alimentaire en fonction des contextes : cash (privilégié), coupons, « in kind » ;
- Favoriser, dès que possible, un appui aux activités agricoles (accès aux intrants via l'organisation de foires locales et appui technique) ;
- Adaptation de la réponse en fonction des besoins et flexibilité de la réponse : suivi de la réponse, révision des objectifs et des cibles (population et géographie), capacité de redéploiement ;
- Distribution de farines infantiles pour les enfants de 6 à 23 mois et compléments alimentaires pour les FEFA ;
- Associé l'assistance alimentaire à du dépistage pour le référencement et/ou le lien pour des interventions multisectorielles.

Réponse pastorale :

- Déstockage / restockage, appui à la recapitalisation si nécessaire (distribution de petits ruminants)
- Appui spécifique pour la santé animale (vaccination et contrôle ou traitement antiparasitaire) ;
- Distribution et fabrication d'aliments bétails avec une priorité portée sur la distribution et, quand possible, production de fourrage (flexibilité des distributions via la constitution de stock tampon) ;
- Réhabilitation de points d'eau pastoraux et réensemencement des zones de pâturage (principe du *holistic management* comme « principes directeurs ») ;
- Abris et aménagements pour bétails.

- Articulation entre la réponse aux crises alimentaires et les activités visant à transformer les systèmes

Liens entre filets sociaux saisonniers et protection sociale

- Lien avec les services de l'état en charge de la protection sociale (non contributive)
- Lien avec le RSU (au cas par cas et dans le respect des principes du « do no harm »)
- Plaidoyer pour une approche sur le cycle de vie vs approche basée sur la vulnérabilité
- Poursuivre les efforts d'extension (verticale et horizontale) des filets sociaux pour atténuer les effets socio-économiques des chocs.

Agroécologie au Sahel et en Afrique de l'Ouest :

- Conservation de l'eau et des sols ;
- Travail sur les arbres : plantation, protection, régénération naturelle assistée, etc. Vulgarisation des résultats de la recherche (cf. travaux du CIRAD sur les rendements céréaliers sous acacia par exemple : multiplication par 2 des rendements des céréales traditionnelles comme le mil, millet ou sorgho dans certains systèmes agro-forestier) ;
- Soutien à la culture des céréales locales et à leur diversification (multiplication, conservation et échanges de semences) ;
- Rotations culturales, associations de culture en lien avec une gestion des risques phytosanitaires et de la fertilité des sols ;

Agriculture sensible à la nutrition

- Fortement en lien avec le point précédent
- Jardins de la Santé/potagers/Health Garden

Pastoralisme

- Sécurisation de la mobilité et des parcours ;
- D'une approche centrée sur la 'Gestion des Ressources Naturelles' vers la reconnaissance du rôle structurant du pastoralisme sur les espaces sahéliens et les ressources ;
- Réhabilitation et gestion des territoires et promotion du Holistic Management.

- Couplage systématique des interventions avec des packages minimum Nut, FSL, Wash, DRM et genre dans les projets plutôt orientés vers l'un ou l'autre de ces secteurs.